national, mais il nécessitera encore d'importants efforts de toutes parts pour en former une véritable Internationale. L'un des défauts généraux, est que la LCI ne représente toujours pas un organisme international cohérent. Il est vrai que les rapports réguliers entre diverses sections et le S.I. se sont considérablement améliorés (Espagne, Amérique latine). En raison du manque extraordinaire de forces et de moyens matériels qui reflète la faiblesse et la liaison insuffisante entre les sections et le S.I. celui-ci n'a pas réussi à informer régulièrement toutes les sections sur ces rapports et à créer ainsi un véritable sentiment d'une union internationale. La mauvaise situation matérielle a même amené à la suspension momentanée du Bulletin International qui aurait dû être, au contraire, précisément pour ce travail considérablement perfectionné. Les efforts ultérieurs des sections et du S.I. doivent être coûte que coûte développés dans cette direction. Les expériences avec le bloc des Quatre mont montré que toujours encore, et précisément maintenant, la LCI doit mettre au centre de son travail la construction de l'organisation internationale. Nous ne devons pas oublier un instant que l'internationalisme est l'axe idéologique de tout notre mouvement. Mais il s'agit non seulement de parler de l'internationalisme, non seulement de penser internationalement, mais de créer aussi une organisation véritablement internationale, un fort organisme et un bloc uni de toutes nos sections.

Pour des multiples raisons, le S.I. est encore loin d'avoir réussi à devenir un véritable centre politique de l'organisation internationale, réagissant à l'instant même dans toutes les questions politiques. Mais d'autre part, il faut d'autant moins oublier (ce qui ressort aussi de ce rapport) que le S.I. a déjà essayé, dans la période de travail précédente, de résoudre d'importants problèmes politiques dans toute une série de sections. Les grandes faiblesses du S.I. sont indéniables et nous sommes les derniers à les contester. Mais précisément les ections qui n'en peuvent plus à force d'épingler ces faiblesses, veullent bien considérer l'état de leur propre organisation et tenir compte que les faiblesses du S.I., envisagées du point de vue idéologique, ne reflètent que trop souvent les faiblesses des sections.

La lutte développée autour de la question allemande a donné à l'OGI un certain aspect d'unité de vues. La nouvelle orientation sur la création de nouveaux partis dans tous les pays a nourri abondamment les forces centrifuges et la pratique de la mise au premier plan des problèmes nationaux. La lutte pour la IV° Internationale, et en particulier une large campagne systématique dans la question française, commencée par le manifeste du S.I. est apte à coordonner les efforts des sections sur undegré supérieur qui implique aussi la solution pratique des problèmes nationaux. Ce travail qui devrait commencer par la mise en valeur de l'article "Nos tâches", doit être ffectué sans retard et fondamentalement. L'importance de la question française rend nécessaire une rencontre internationale dans le délai de deux mois. Celle-ci sera convoquée par le S.I. En soi, il pourrait être d'une grande utilité de convoquer à cette occasion une Conférence internationale. Pour cela, il y a suffisamment de matériaux dans la question française, les thèses sur la guerre et dans les problèmes touchant les différentes sections que nous avons esquissés dans ce rapport. Mais une conférence internationale n'est possible qu'en présence d'un appui idéologiquement et matériellement actif de la part des sections. En face d'une situation où les sections ne fournissent pas au S.I. Ł les moyens financiers même les plus élémentaires, où une grande partie des sections n'a même pas répondu à l'invitation au dernier Plénum, où aucune réponse n'a été faite aux thèses sur la guerre, dans une telle situation, la convocation d'une conférence internationale est privée de sens et impossible. Le S.I. ne peut prendre la responsabilité de convoquer une Conférence internationale que si, dans le délai de 4 semaines après l'envoi de ce rapport, un nombre suffisant de réponses de la part des sections lui parvient, spécifiant si elles considèrent la conférence souhaitable, si elles sont en état de payer les délégations, si elles sont prêtes à remplir leur devoir dans la parti-